Groupe Montagne
102 ch. De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries

Office des autorisations
de construire
Rue David-Dufour 5
Case postale 22
1211 Genève 8

Chêne-Bougeries, le 09.09.2017

Surélévation des immeubles 96 à 134, chemin De-La-Montagne, Chêne-Bougeries

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-jointe copie de la lettre que l'association des locataires des immeubles susmentionnés (Groupe Montagne) a envoyée ce jour à SwissLife, propriétaire des immeubles.

Celle-ci concerne l'information reçue récemment que, suite à une nouvelle étude d'ingénieurs, postérieure à l'autorisation de construire, des travaux de consolidation des murs porteurs doivent être effectués dans certaines allées en vue de la surélévation de deux étages des immeubles.

Nous association est très inquiète de constater que l'autorisation de construire pour des travaux d'une telle importance ait été délivrée sur la base d'un rapport lacunaire, qui ne mentionnait pas la nécessité d'effectuer ces travaux de renforcement. Cette inquiétude est partagée par les locataires, pour qui cette surélévation est depuis le début source de questionnement sur la solidité des bâtiments.

De plus, il nous semble que les travaux envisagés ne figurent pas sur les plans visés et devraient faire l'objet d'une demande complémentaire.

Nous comptons sur votre soutien dans cette affaire et, dans l'attente de votre réponse, nous vous transmettons nos salutations les meilleures.

Pour le comité

A. Molnarfi Schmidt

Anne Molnarfi Schmidt, Présidente

Annexe ment.

Cc : - M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE).